



Société des Carabiniers de Lausanne

Section aux armes longues - 300 m, 50 m et 10 m
Section aux armes de poing - 50 m, 25 m et 10 m

Madame la présidente d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les membres honoraires,
Mesdames et Messieurs les tireuses et tireurs

Lausanne, en février 2024

La Direction de la Société des Carabiniers de Lausanne a le plaisir de vous inviter à la

199^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
mercredi 13 mars 2024 à 20.00 h.
au 1^{er} étage du restaurant du stand de Vernand

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constitution de l'Assemblée
2. Procès-verbal de l'AG ordinaire 2023 (voir Journal 1/2023)
3. Rapports de gestion de l'année 2023
 - rapport du président
 - rapports des responsables des tirs
 - rapport de la trésorière
4. Rapport de la commission de contrôle des comptes
5. Approbation des rapports et décharge aux responsables
6. Montants des cotisations, finances d'entrée, licences et contributions
7. Budget 2024
8. Elections
 - démissions
 - membres de la Direction
 - membres de la commission de contrôle des comptes
9. Honorariat
10. Aperçu des activités sportives en 2024
11. Propositions de la Direction et propositions individuelles
12. Divers et conclusion

Pour être traitées, les propositions individuelles doivent être adressées par écrit au moins cinq jours avant la date de l'assemblée à l'adresse du président Gilbert Friedli – avenue des Désertes 24 C – 1009 Pully en courrier A ou par courriel (cgfriedli@gmail.com).

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, chers membres de la Société, nos plus cordiaux messages.

Société des Carabiniers de Lausanne

Le président a.i.

Le vice-président

Gilbert Friedli

François Barrat